

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 14 octobre 2016

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 14 octobre 2016 à 20 h 30 salle de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, Maire.

Est excusée : Marie-Chantal DAVID.

Le conseil municipal, après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 2 septembre 2016.

Le Conseil Municipal,

➤ Fixe le tarif des places à l'espace culturel à 10 € (tarif unique)
➤ Décide de confier l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols au service commun ADS du Pays Charolais-Brionnais à compter du 1^{er} janvier 2017, autorise le Maire à résilier la convention existante entre la commune et la DDT et à signer la nouvelle convention avec le PETR Charolais-Brionnais

➤ Valide le projet et le plan de financement pour le projet cure – cantine – école maternelle suivant :

• Coût travaux	755 212,17 € HT
• Honoraires architectes – honoraires	124 240,00 € HT
• Diagnostics divers	4 875,00 € HT
• Missions techniques et SPS	11 245,00 € HT
Soit un coût total de 897 095,21 € HT	
• DETR	180 000 €
• Région	70 000 €
• Leader	50 000 €
• Conseil Départemental	60 000 €
• Fonds propres commune	537 095,21 € HT

Et sollicite auprès du Président du GAL une subvention FEADER au titre du programme LEADER, autorise l'autofinancement à appeler en contrepartie du FEADER et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

➤ Désigne Madame Isabelle Lagoutte comme titulaire, et Monsieur David Cordeiro comme suppléant pour la Fédération des Sites Clunisiens (suite décision des membres de la Fédération des Sites Clunisiens – annule et remplace délibération n°2014-023 en date du 28/03/2014).

➤ Approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public pour l'assainissement collectif de l'année 2015.

Point sur les travaux :

• Divers bâtiments : le F3 et le studio dans le bâtiment de l'Annexe ont été repeints par les employés communaux et sont reloués.

Travaux cabinet médical : réponse négative suite à la demande de subvention auprès du Conseil Régional car montant des travaux inférieurs à 40 000 €.

Recherche d'un médecin : contact avec un médecin roumain mais dossier abandonné. Le Conseil Municipal s'interroge sur le devenir de la maison si aucun médecin n'est retrouvé, il envisage de vendre ce bâtiment. Une estimation sera demandée aux Domaines.

• Panneaux : les panneaux « protection du verger » ont été installés. Pour les panneaux « promotion du village » ils sont en cours d'élaboration avec Studio Bis.

• Plan d'eau : Madame le Maire propose de démonter les toilettes qui ne servent plus depuis plusieurs années. Accord du Conseil Municipal. Une demande sera faite auprès d'ERDF pour enlever les compteurs.

• Ponts : les travaux de réparation du Pont la « Font qui Pleut » et du pilier du Pont du Canal vont

être réparés prochainement.

- Cure : la première réunion de chantier a eu lieu le mercredi 31 août, les prochaines auront lieu chaque mercredi à 14h30. Toutes les entreprises étaient présentes sauf trois. Le début des travaux (désamiantage) est prévu pour début octobre. Intervention du maçon fin octobre, début novembre. L'idée est bien toujours de terminer en juin 2017, pour déménagement et organisation de l'année scolaire suivante pendant l'été.

Le reste du matériel à la cure sera enlevé prochainement.

- Madone : une réunion a eu lieu en présence du Maire, du Père Ludinard, de Monsieur Chardigny, de Monsieur Robin en tant que président de l'association de soutien à l'église St Marcel et du fermier utilisant les prés jouxtant la Madone. L'évêché se charge des travaux, mise en place d'une clôture à l'arrière du monument par le fermier.

- Christ église : l'association de soutien à l'église St Marcel l'a fait restaurer. Devis demandé pour l'éclairage du Christ. Travaux qui seront pris en charge par la commune et l'association fera un don.

Madame le Maire fait part des informations suivantes :

- Décès de Mademoiselle Arlette Place, perceptrice
- Pictogramme « toilettes » installé à la salle des fêtes
- Informatisation de la bibliothèque : retard pour la livraison du matériel. Formation téléphonique de cinq bénévoles prévue le 19 septembre.
- Préparation de Roanne Table Ouverte. Casse-croûte organisé le dimanche 23 octobre à 12h à la salle des fêtes. Les réservations sont ouvertes auprès du secrétariat de la mairie.
- Besoin de louer un piano pour le spectacle de RTO et pour une partie de la saison culturelle (6 mois).
- Suite à la demande d'un conseiller municipal, la Communauté de Communes indique que rien n'est changé pour le FPIIC.
- Circulation Haut de Braille : pas de décision prise pour l'instant.
- Visite de la Police de l'Eau sur le territoire car utilisation de désherbant vers les cours d'eau et dans des fossés. Sont concernés un particulier et un agriculteur.
- Remerciements du Comité des fêtes pour la fête patronale et de Monsieur Verga (nettoyement réalisé par les employés communaux)
- Apéro Awaranda à 18h30 offert par la Commune le 10/09.

Point des référents de commissions et des différentes réunions :

* Communauté de Communes :

- Préparation du PLUI en cours, une visite de la commune par le bureau d'étude sera organisée en novembre.

- Commission petit patrimoine : rendu des fiches petit patrimoine reporté à une date ultérieure.

* Commission enfance :

106 élèves pour la rentrée scolaire 2016 – 2017 dont 41 à l'école maternelle et 65 à l'école élémentaire.

Recrutement de Delphine Urli en contrat à durée déterminée pour remplacer un agent en arrêt maladie.

Nouvelles dispositions relatives à la sécurité des établissements scolaires : les directeurs d'établissements scolaires et les maires ont été conviés à des réunions. Dorénavant, les parents ne pourront plus entrer dans la cour des écoles. D'autres points divers seront mis en application.

Les travaux électriques demandés par l'école élémentaire, en vue de l'installation d'un tableau numérique, ont été réalisés.

Le coût financier de la réforme des rythmes scolaires pour l'année 2015 – 2016 est présenté. Celui-ci est de 26 142,83 €, toutes activités confondues (contre 28 744,30 € l'année précédente). La commune perçoit toujours le fonds d'amorçage d'un montant de 10 440 €.

* Commission espace culturel :

Présentation du bilan de la saison culturelle 2015 – 2016 : bilan très satisfaisant avec une

augmentation du nombre de spectateurs. De plus le coût moyen par spectacle a diminué.
Remerciements particuliers à Noah Lagoutte qui s'occupe de négocier l'ensemble des contrats et des relations avec les artistes, à David Cordeiro pour la partie communication et à l'ensemble des membres de la commission qui prend en charge les artistes (trajets gare – Iguerande, repas, hébergements, installations techniques...).

Une réunion aura lieu prochainement pour l'organisation de la prochaine saison culturelle (présentation de la programmation, répartition des tâches, distribution des affiches...).

Le spectacle pour enfants évoqué lors d'une précédente réunion n'aura pas lieu. La commission estime que le lieu n'est pas approprié.

Expositions estivales : retour très positif de l'artiste en juillet. Pas d'information pour l'instant pour les Artisans en Brionnais pour l'exposition d'août. Un grand merci à Jean-Philippe Bouteloup qui s'est occupé de l'exposition avec le Photo-Club de Paray le Monial.

* Commission voirie : reste les enduits à terminer (courant septembre), problème de deux fontaines au Pont des Tissiers (des travaux seront réalisés pour un montant de 4668 € TTC), l'entreprise Colas doit intervenir pour la reprise d'un tampon sur la RD 982, réunion Sivom à venir, problème de projections d'eau vers un particulier (information qui sera revu à la DRI).

Tour de table :

Sandrine Lièvre : rappelle les dates importantes à venir : Awaranda le 10/09, le Trail des 7 collines le 1^{er}/10, le premier spectacle à l'espace culturel le 07/10, la marche le 09/10 et RTO le 23/10.

Rachel Besançon : souhaite connaître la date de l'exposition-vente des Artisans en Brionnais à la salle de sports Maurice Deverne (week-end du 26-27/11/2016).

Bernard Chervier : fait part d'une demande de la part d'Iguerandais pour mettre en place un jeu de boules à la Gare. Ces personnes vont se rapprocher de l'Asli.

Pierre Tagournet : signale que des panneaux « danger » sur la RD 9 ont été couchés au sol lors de la fête patronale et redressés par des membres du comité des fêtes (l'information sera transmise à la Dri).

Marie-Anne Jacquet : rappelle que Awaranda recherche des bénévoles pour le festival du jeudi au dimanche.

Raymond Demeule : se demande pourquoi les panneaux « sites clunisiens » ne sont plus aux entrées de la commune. Panneaux enlevés car les mats sont la propriété du Conseil Départemental.

Bernard Biesse : signale que des personnes lavent leur véhicule au plan d'eau, qu'il doit y avoir un problème avec l'éclairage des toilettes vers l'église, fait part d'une demande de l'entreprise Potain pour stocker des tourets de câble à la Gare (accord donné).

David Cordeiro : souhaite savoir quand les arrêts minutes et la signalétique de stationnement au sol seront réalisés (commande de pochoirs à venir), signale que des panneaux provisoires pour les boucles vertes ont été installés, souhaite savoir la date d'intervention de l'agence du patrimoine pour la montée du bourg (intervention prévue courant novembre).

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le vendredi 14 octobre.

La séance est levée à 22h30.